





Beauvais, Mardi 18 juin 2024

Madame, Monsieur,

La procédure de demande de bourse a été modifiée cette année.

Il n'y a plus de révision des ressources et tous les élèves (nouveaux ou déjà boursiers) doivent remplir un dossier de demande de bourse en fournissant les pièces justificatives demandées avant le 17 octobre 2024.

Vous pouvez dès maintenant venir retirer votre dossier de demande de bourse.

La demande se fait UNIQUEMENT par dossier papier à retirer et à remettre à Madame GRALL-RICHARD.

Madame GRALL-RICHARD reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Chef D'établissement

Mme LEGRAND Sandrine